

DIRECTIVES DE COMPÉTITION



3^{ème} sélection régionale GAF – 3^{ème} évaluation Défi régional

Club de gymnastique DymaGym

SITE DE COMPÉTITION

École secondaire de La Ruche

1255, Boulevard des Étudiants, Magog Qc, J1X 3Y6

www.dymagym.com

COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	4545 avenue Pierre de Coubertin MTL, QC, H1V 0B2 514-252-3043 / www.gymqc.ca Personne contact : Josée-Anne Adam jaadam@gymqc.ca
COMITÉ ORGANISATEUR	Club de gymnastique DymaGym 819-580-6769 Directrice de la compétition : Andréann Charlebois (competitif@dymagym.com)
DATE	28-29 mars 2026
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	*** Il n'y a aucune entente avec les hôtels des environs *** À vous de choisir l'hôtel qui vous convient le mieux.
HÔTEL POUR LES OFFICIELS	-
SITE DE COMPÉTITION	<u>Centre sportif de l'école secondaire de La Ruche</u> 1255, Boulevard des Étudiants, Magog Qc, J1X 3Y6
DEMANDE DE REMBOURSEMENT DATE LIMITE : 27 mars (8H00)	• Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement. * Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions. <u>BLESSURE</u> Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. • Les pièces acceptées sont les suivantes : ➢ Un certificat médical provenant d'un médecin ; ➢ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ; ➢ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport. • GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement. • Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.

DATES LIMITE INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE	• Date limite d'inscription: 1er mars 2026 • Date production de l'horaire: 9 mars 2026 • Frais d'inscription: - Régional = 76,00\$ - Défi = 72,50\$ <u>MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION</u> 1. Tous les clubs devront compléter le formulaire d'inscription et l'envoyer au comité organisateur (competitif@dymagym.com) 2. Le paiement des inscriptions devra se faire selon une de ces 3 méthodes : a. Par chèque libellé au nom de « Club de gymnastique Dymagym » et doit être envoyé à l'adresse suivante : 1255, Boulevard des Étudiants, Magog Qc, J1X 3Y6 b. Par virement Interac: admin@dymagym.com (écrire en commentaire : compétition régionale – Club Dymagym / Réponse demandée : Dymagym) c. Virement bancaire : 815 - 50066 - 0614123 3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais
MUSIQUE	Les musiques doivent être envoyées par We transfer à l'adresse suivante : competitif@dymagym.com / Date limite : Vendredi le 13 mars 2026 Exigences des fichiers de musique : - Format du fichier : MP3 - Nomenclature du fichier : Club_Catégorie_Nom_Prénom
SECTION DES OFFICIELS	Salle des juges privée. Repas, collations et breuvages offerts.
COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS	Une table avec diverses collations sera réservée exclusivement aux entraîneurs.
ACCREDITATION	Aucune accréditation ne sera remise aux participants pour cet événement.
PHYSIOTHERAPIE	Un thérapeute du sport ou un physiothérapeute sera présent sur place tout au long de la fin de semaine.
REMISE PROTOCOLAIRE	Les remises des récompenses auront lieu dans un local près de la palestre de gymnastique. Des bénévoles seront sur place pour vous indiquer comment vous y rendre.
INFORMATIONS	Facebook : Club de gymnastique Dymagym https://www.facebook.com/dymagym Instagram : Dymagym https://www.instagram.com/dymagym?igsh=NnFleTRncTltanRz&utm_source=qr Site Internet du club : https://dymagym.com/